

DÉCISION DE LA MAIRE

Prise en vertu de la délégation du Conseil Municipal

N° 2026 1046

CONTRAT DE MAINTENANCE DES MACHINES DES ATELIERS DE MENUISERIE ET DE SERRURERIE DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

LA MAIRE,

VU le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2122-22 ;

VU le Code de la Commande Publique, notamment son article R.2122-8 ;

VU la délibération n° 2020/022 du Conseil Municipal du 3 juillet 2020 portant délégation d'attributions du Conseil Municipal à la Maire ;

CONSIDÉRANT l'obligation de maintenir en parfait état de fonctionnement les machines des ateliers de menuiserie et de serrurerie du centre Technique Municipal ;

CONSIDÉRANT que le besoin de la commune d'Eaubonne est estimé à moins de 40 000 euros HT ;

CONSIDÉRANT que cette prestation doit être confiée à une entreprise spécialisée dans ce domaine ;

CONSIDÉRANT les machines à contrôler se trouvent en annexe de cette décision

CONSIDÉRANT la proposition de contrat de l'entreprise APTIBOIS (SIRET : 40323601100033)

DÉCIDE

✂ **ARTICLE 1 : DE SIGNER** le contrat de maintenance avec la société APTIBOIS, sise 2 RUE DE LA MONTAGNE DE MAISSE, 91490 MILLY LA FORÊT ;

✂ **ARTICLE 2 : DE PRÉCISER** que le montant de ce contrat s'élève à 1 245 € HT (mille deux cent quarante-cinq euros hors taxes) soit 1 494 € TTC (mille quatre cent quatre-vingt-quatorze euros toutes taxes comprises)

✂ **ARTICLE 3 : DE DIRE** que ce contrat prend effet à compter du 16 février 2026 et jusqu'au 15 février 2030.

✂ **ARTICLE 4 : DE PRÉCISER** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'opération en cours.

Eaubonne, le

11 FEV 2026 11/02/2026

Transmise et reçue au contrôle de légalité, le :
Publiée le : 11/02/2026
Exécutoire le : 11/02/2026
Délai de recours : 2 mois à dater de la date de publication
Voies de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise
(articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative).

Valérie POULIQUEN	Arnaud AGNONA
Cheffe Secrétariat Général	Directeur DAGAJ
Karima BENTOUT	Lilian SENECHAL
DGA Ressources	Directeur Général des Services

La Maire,
Vice-Présidente de la Communauté
d'agglomération Val Parisis,



Marie-José BEAULANDE

Atelier Menuiserie		
Quantité	Machine	Marque
1	Scie à panneaux	STRIEBIG
1	Scie à ruban	GUILLET
1	Rabot/Degau	CASSADEI
1	Mortaiseuse à chaîne	LYONX
1	Aspiration Esta	STRIEBIG
1	Touret à meuler	PEUGEOT
Atelier Serrurerie		
1	Fraiseuse	PROMAC